

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Conformément au *Règlement régissant la démolition des immeubles* (RCA02-19003), avis est donné que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition se réunira le **12 août 2026, à 17 h**, au 1800, boulevard Saint-Joseph, à Lachine, afin d'étudier une demande visant la démolition complète du bâtiment principal situé aux **359-361, rue Camille**, sur le lot numéro **1 703 139** du cadastre du Québec, et de rendre une décision à son égard.

Toute personne qui souhaite s'opposer à la délivrance du permis de démolition doit faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement de Lachine dans les dix jours de la publication du présent avis ou, à défaut d'une telle publication, dans les dix jours suivant l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné.

Sous réserve de la réalisation des formalités de publication et d'affichage aux dates prévues, toute opposition doit être reçue **au plus tard le lundi 10 août 2026** :

Par courriel : lachinegreffe@montreal.ca

ou par la poste :

Demande de démolition - 359-361, rue Camille

À l'attention de M. Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal
Arrondissement de Lachine
1800, boulevard Saint-Joseph,
Montréal (Québec) H8S 2N4.

Pour être considérée, une opposition transmise par la poste doit être reçue à l'adresse indiquée au plus tard le 10 août 2026, indépendamment des délais postaux.

Afin d'en faciliter le traitement, la personne qui présente une opposition est invitée à indiquer ses nom et coordonnées ainsi que l'adresse de l'immeuble concerné.

Les oppositions motivées reçues dans le délai prescrit seront transmises au Comité avant qu'il rende sa décision.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 30 juillet 2026.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Pour le Comité d'étude des demandes de permis de démolition



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Conformément au *Règlement sur la publication des avis publics* de l'arrondissement de Lachine (RCA20-19002), adopté le 9 mars 2020, je soussigné, Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que l'avis public concernant la demande de démolition complète du bâtiment principal situé au 359-361, rue Camille, sur le lot portant le numéro 1 703 139 du cadastre du Québec, a été publié sur le site Web de la Ville de Montréal le 30 juillet 2026.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 30 juillet 2026

Fredy Alzate
Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
